



HAL
open science

Rêvons d'une politique familiale idéale...

Éric Millard

► **To cite this version:**

| Éric Millard. Rêvons d'une politique familiale idéale.... 2005. halshs-00009824

HAL Id: halshs-00009824

<https://shs.hal.science/halshs-00009824v1>

Submitted on 29 Mar 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Numéro Anniversaire de Recherches et Prévisions

Eric Millard

Professeur de droit public

Université Paris Sud 11- Centre de Théorie et analyse du droit (CNRS)

« Un beau soir – allez savoir pourquoi ! – vous rêvez que l'on vous confie le sort des politiques familiales... On vous a attribué pour cela un génie capable de lever toutes les limites et toutes les contraintes à votre pouvoir. Comme tout bon génie, il ne vous a donné cependant que trois vœux à exaucer...

*Le lendemain, à votre réveil, vous couchez par écrit ce rêve pour l'envoyer à **Recherches et Prévisions** ».*

Tel psychanalyste, à qui l'on raconterait que, rêvant d'être omnipotent, on limiterait cette possibilité de changer le réel aux politiques familiales, trouverait sans doute de nombreuses choses à y lire.

S'il m'arrivait de rêver d'être omnipotent, je veux m'imaginer que je rêverais de changer des choses importantes de notre monde, et que les politiques familiales ne s'y rangeraient pas. La pauvreté et l'exclusion, le chômage tout autant que les conditions de travail, la logique cannibale de production et de consommation, l'intolérance sous toutes ses formes et avec toutes ses conséquences, que sais-je encore ?, m'interrogent davantage. Et sans doute si l'on rêvait pouvoir changer cela n'y aurait il plus de raisons de rêver changer les politiques familiales. Elles ne sont qu'un moyen d'action sur ces réels problèmes, une réponse à des questions plus importantes, et je consulterais assurément si j'auto limitais mon rêve de pouvoir à une action sur les seuls moyens. Je rechercherais aussi les raisons qui m'imprègnent autant pour faire de l'outil une fin, et sur l'idéologie familialiste qu'elle suppose.

Peut-être aussi trouverais-je que ce rêve est un cauchemar : pourquoi diable s'empêtrer dans la définition de politiques qui, pour se vouloir transversales, demeurent

sectorielles, et constituent un champ complexe où logiques et pouvoirs administratifs, financiers et moraux s'entrechoquent avec d'autres.

A vrai dire sans doute, si je rêvais avoir un seul pouvoir d'agir sur les politiques familiales, ce serait celui de les supprimer. Mon second vœux ne pourrait qu'être celui de résoudre les problèmes, réels eux, auxquels les politiques familiales sont censées apporter des réponses bien imparfaites ; il est évidemment indissociable du premier. Je ne fais pas assez confiance au génie, même celui de mes fantasmes, pour ne pas imaginer qu'il pourrait alors, malgré ces deux actions, se mettre au service de ceux qui voudraient rétablir les politiques familiales au nom d'une valeur en soi de celles-ci, c'est-à-dire de la famille.

Mon problème ne serait pas résolu et il me faut revenir à la question. Prenons donc les réalités pour nos rêves et acceptons de jouer le jeu. Ce génie malsain limite mon pouvoir de rêver : trois vœux pour une feuille de route.

Premier vœu : *la fiscalisation* des allocations familiales. Il me paraît indécent que le montant des allocations soit fixe quel que soit le revenu et qu'elles soient versées quel que soit le revenu (ou la richesse). Les moduler en fonction des ressources, ou les mettre sous conditions de ressources me paraît à la fois complexe et négateur de l'idée d'une politique familiale, qui ne se veut pas instrument de redistribution sociale (ce que je n'ai pas le pouvoir ici de changer). La fiscalisation permet un maintien de l'égalité et de l'identité de l'intervention, mais corrigée par la politique fiscale (étant entendu que celle-ci par ailleurs peut être interrogée, notamment quand au poids de l'imposition indirecte sur la consommation, qui défavorise évidemment les familles pauvres – mais mon génie me rappelle à l'ordre : politiques familiales !). Pour éviter les effets pervers de l'imposition, le taux d'imposition pourrait être calculé sur les ressources hors allocations familiales, et ensuite appliqué aux allocations perçues.

Deuxième vœu : développer des *politiques de service* permettant réellement aux parents un libre choix en matière de garde d'enfants par exemple.

Troisième vœu : rechercher une *neutralité axiologique* des politiques familiales. C'est-à-dire expurger des éléments directeurs des politiques familiales certains présumés sur la taille de la famille (l'allocation au premier enfant), sur la raison d'être des politiques familiales (démographiques, sociales ou morales) et finalement sur

la notion de familles qui se dégage des typologies (renoncer au statut de parents isolés pour prendre en compte les ressources réelles puisque l'objectif est social, admettre l'homoparentalité, etc.). Mon génie est réticent : ce n'est pas simplement des politiques familiales ; et ce n'est pas moralement neutre ! Certes, mais c'est plus important : c'est le volet famille d'une conception politique générale. C'est essentiel, et ça ne relève pas – heureusement – du domaine du rêve mais de celui de l'action.